

Le Numéro
5
CENTIMESLe Numéro
5
CENTIMES

Le Nouvelliste

DE BORDEAUX

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

BUREAUX à BORDEAUX
63, Rue Porte-Dijeaux, 43

TÉLÉPHONE N° 170

SALLE DES DÉPÉCHES

BUREAUX à PARIS
26, Rue Feydeau, 36Envoi à la 4^e page (2 colonnes) mesurées en 6 La ligne 1 — 25
Réclames à la 4^e page (2 colonnes) mesurées en 7 — 2 — 50
Réclames à la 5^e page, mesurées en 7 — 4 — 50
Chèques locaux, mesurées en 8 — 7 — 10LES ANNONCES SONT REQUES
A Bordeaux: A notre Salle des Dépêches
A Paris: Dans toutes les AgencesDirecteur politique: M. A. CORDIER
Rédacteur en chef: M. PAUL DUCHÉ
FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL ABOUTISSANT DANS NOS BUREAUXGironde et départements limitrophes...
Pour tous les autres départements...
Etranger (Union postale)...ABONNEMENTS
TROIS MOIS 6 fr. SIX MOIS 11 fr. UN AN 22 fr.
6 fr. 50 12 fr. 24 fr.
10 fr. 50 20 fr. 40 fr.

ÉDITION DU MATIN

Manifestations de Lyon

Les Lyonnais ont donné, hier, au gouvernement un avant-goût de ce que lui réservé le suffrage universel au mois de mai prochain.

Il les a accueilli par des huées et des bordées de sifflets dont l'Agence Havas elle-même n'a pu parvenir à étouffer les échos.

Rien n'a manqué à l'expression de leur sympathie et de leur enthousiasme: ils sont allés jusqu'à ramasser des pierres pour les jeter sur les voitures ministérielles.

Le lundi du Commerce et celui de l'Intérieur ont eu leurs vives brisées, ce qui faisait regretter à M. Waldeck-Rousseau que les admirateurs de sa politique n'eussent pas recours partout, comme au Havre, à l'usage de la ruisselante mais inoffensive tomate.

C'est M. Millerand qui a essuyé le premier feu de cette nouvelle défense républicaine, et ce sont les socialistes qui se sont chargés de lui faire les honneurs de la ville.

Il a été traité par eux comme le dernier des opportunités.

De la gare à la place Bellecour, on n'entendait que les cris de: « Renégat! Vendu! Canaille! »

Or, comme ils étaient accompagnés, par moments, du chant de l'*International*, M. le baron ne pouvait se méprendre sur l'origine ouvrière et collectiviste de cette explosion de reconnaissance.

« Donnez-nous du travail! », hurlaient de pauvres diables qui attendaient de l'exécution du programme de Saint-Mandé la fin de tous leurs maux.

Il a été nommé pour en donner à ceux qui en manquent. Il l'est devenu, au contraire, pour en enlever à ceux qui en avaient, et pour jeter le trouble dans toutes les branches de l'industrie française.

Il a été mis au Commerce par Reinach, pour faire acquitter un juif et pour en décore d'autres.

Il en a découré autant qu'il l'a pu, s'il n'a pas obtenu l'accusation réclamée.

Que veulent de plus les ouvriers de Lyon?

Lui faire savoir qu'ils le tiennent pour un imposteur et pour un exploiteur?

C'est la consolation qui leur reste, et nous devons reconnaître qu'ils en ont largement use.

De Lanessan, Decrais et André ont eu leur part de pommes cuites.

La foule n'a pas plus ménagé ces trois qui quinze l'autre.

Ce n'est pas tel ou tel ministre, c'est le gouvernement tout entier, qu'elle a finalement couvert de ses huées et de ses injures.

Les journaux ministériels ne peuvent nier cette manifestation de dégoût, d'autant plus pénible pour eux qu'elle se produit dans une ville dont le maire, M. Autagnac, a toujours été l'un des agents les plus zélés du cabinet Dreyfus, et se déclare fier d'avance de montrer aux représentants du gouvernement, comment la population lyonnaise saurait les recevoir.

Mais il en est certains, comme la *Gironde* et la *Petite Gironde*, qui s'appliquent à mettre tout sur le dos du malheureux Millerand.

Elles avouent, dans leurs dépêches, qu'il a été siifié: « Des bousculades, disent-elles, se produisent et des manifestants s'approchent de la voiture de M. Millerand et le siiflent. »

Mais quant à Waldeck, il sera sorti indemne de la bagarre et aurait même été l'objet d'une ovation de la part de cette même foule qui avait conspué Millerand.

Nous comprenons le but poursuivi par ces organes. Malheureusement pour eux, leur version est d'une invraisemblance un peu trop grossière.

Qui feront-ils croire que les socialistes qui ont siifié Millerand aient acclamé Waldeck?

Waldeck serait-il donc plus apprécié que Millerand de la sociale?

Et si ce n'est point par les socialistes, sera donc par les modérés et les libéraux que Waldeck aurait été acclamé?

Tout cela ne tient pas debout et prouve tout simplement qu'il y a eu des huées formidables de la part du public lyonnais, et qu'il y en a eu indistinctement pour tous les membres du ministère.

Le renégat Waldeck a été traité comme le renégat Millerand.

Et c'est le même cri d'éccœurement que, pour des raisons diverses, les socialistes comme les libéraux ont poussé devant les représentants d'un gouvernement qui, pour les beaux yeux d'un traître, aura traité tout le monde et la France.

Paul Duché.

Picquart, l'Affaire et les élections

A propos de l'ex-colonel Picquart, dont *Le Journal* soutient actuellement, la *Liberté* consacrée dans quel ouvrage profond sont retournés tous les artisans de l'affaire Dreyfus, de quel mépris ils sont entourés, et ajouté que le cabinet Waldeck-Rousseau, qui a été le premier des ces artisans, est appelé à expier son dreyfusisme devant le suffrage universel :

Tous les journaux qui s'étaient fait une spécie de défense Dreyfus ont sombré, on se débattent tous les affres de l'agonie. Et rien ne peut mieux prouver la répugnance qu'inspire à la nation, les détracteurs de l'état-major et de l'armée. Il n'y a pas eu en France de dreyfusards pour faire vivre un seul journal.

Il n'est pas jusqu'au grand avocat de l'affaire qui n'est pas établi, mais il en était bien capable.

Par un inexplicable phénomène, Labori devint subitement muet, alors que tout le monde était en droit d'espérer des révélations antécédentes à son trompe. Eu sera t-il de même de Picquart?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Le défenseur de Dreyfus, au cours de la publication de documents trop litigieux, toutes ses rigueurs sont réservées à nos associations charitables et religieuses. Les bénédictins, les jésuites, les capucins, les carmélites, ont dû franchir la frontière pour éviter la prison. Mais le syndicat des tueurs d'enfants n'a, lui, rien à craindre. Sa cause le met à l'abri de tout dérangement.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire pour les serviteurs des pauvres: voilà le régime! La même feuille mystérieuse qui nous conte ces histoires ne déclare-t-elle pas que la magistrature républicaine acquitte presque toujours les laïters qui nous empoisonnent?

Et puis, la présence de cette noble figure est encore nécessaire en France, car, tout comme M. Labori, Picquart a des révélations à nous faire.

Yoyez ces Petites Sœurs de l'Assomption! Ces saintes filles vont être traînées, la semaine prochaine, du prétoire en prétoire. Il y aura des procureurs de la République qui les qualifient de rebelles, qui les saliront de leurs brocards, qui les bafoueront et qui concluront à la prison et à la confiscation. Pendant ce temps-là, les garçons laïters continueront de se faire chacun 15 000 francs de rentes en intoxiquant l'enfance. Toute la République est dans ce constat. Pleine de bienveillance pour les ennemis de la santé publique et pour les contempteurs de la morale, imputable au contraire

CHRONIQUE LOCALE

LA TEMPÉRATURE

La température a été très froide, 11 janvier, et ce matin à sept heures, le thermomètre marquait encore 3° au dessus de zéro.

Vers onze heures, le soleil a dissipé le brouillard, réchauffé considérablement l'atmosphère. A deux heures de l'après-midi le thermomètre indiquait 10 degrés au dessus de zéro.

VENT 700 m/s.

OBSERVATIONS FAITES PAR M. CHAVANNAZ, INGÉNIEUR OPTIQUE

Heures	Therm.	Biel.	Ciel	Vents
10 h. matin	- 1 °/°	766	Couvert	Sud
10 h. midi	+ 4 °/°	766	—	—
11 h. matin	3 °/°	766	—	—
Maximajour	6 °/°	766	Nuageux	—
6 h. soir...	4 °/°	766	—	—

DANS LA RÉGION

Rochefort-sur-Mer, 11 janvier. Le temps s'est mis brusquement au froide; il a fait aussi matin une épaisse gelée blanche, et l'air est très piquant.

INSTITUT MÉTÉOROLOGIQUE DE PARIS

Paris, 11 janvier. Le baromètre monte au nord de l'Irlande, l'air qui descend assez rapidement sur le littoral de la France.

Une dépression existe entre cette région et les îles Azores, où le baromètre marquait hier 754 millimètres, avec vent très fort du nord-ouest. Elle semble s'avancer vers le sud-ouest des îles Britanniques. Les fortes pressions se retirent de plus en plus dans le sud du continent. Le vent est assez faible au sud de la Manche, faible du sud-ouest en Bretagne et du sud-est en Gascogne, faible et variable en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord de l'Europe.

En France, on a recueilli 2 millimètres d'eau à Gris-Nez, 1 à Lorient.

Le météorologue monte dans le sud-est de l'Europe. Ce matin, le thermomètre marquait hier 15 à Haparanda, 6 à Clermont, 11 à Alger. On notait 3° au puy de Dôme, 1 à Ventoux, 3 au pic du Midi.

En France, un temps doux, ensoleillé et pluvieux est probable dans le nord; ailleurs, temps frais et brumeux.

LES MARÉES, LE SOLEIL ET LA LUNE

DU 12 JANVIER

PLEINE MER	Matin	Soir	ETAT DU CIEL
Bordeaux.....	8 h. 11	8 h. 36	Soleil
Libourne.....	9 h. 2	9 h. 29	—
Bes-d'Amélie.....	7 h. 19	7 h. 38	Lever.... 7h50m
Blaye.....	7 h. 7	7 h. 26	Coucher.... 4h15m
Bayonne.....	6 h. 52	6 h. 58	Phases de la lune.
Rouen.....	5 h. 31	5 h. 48	—
Soulac.....	5 h. 31	5 h. 58	8h00m
Aracachon(Ferol).....	5 h. 46	6 h. 49	7h35s
La Roquette.....	4 h. 22	5 h. 39	D. Q. le 1 4h17m
Rochefort.....	5 h. 22	6 h. 45	9h34m
St-Jean-de-Luz.....	5 h. 17	5 h. 38	P. L. le 24 6h47m
Biarritz.....	5 h. 17	5 h. 38	O. 15h5
Bayonne.....	5 h. 37	5 h. 58	D. Q. le 31 7h15m

OBSÈQUES DE M. L'ABBÉ ALLAIN

Les obsèques de M. le chanoine Allain, curé de Saint-Ferdinand, ont été célébrées samedi matin au milieu d'une affluence considérable. L'élite de la population bordelaise était représentée à cette funèbre cérémonie, annoncée depuis la veille par les sonneries des cloches.

Dès l'ouverture des portes du temple, des groupes se étaient réunis, Croix-de-Segney, devant l'église et le presbytère; la cérémonie devait de plus en plus difficile; elle était à peu près impossible vers dix heures.

La façade de l'église était tendue de draperies noires à franges blanches et surmontées d'écussons aux initiales du défunt.

Le concours hippique de Bordeaux et du Sud-Ouest commença, cette année, le samedi 8 février, pour se terminer le dimanche 16 février.

Les engagements (prix de classes) sont regis à la préfecture jusqu'au samedi 1er février.

Le nombre des prix s'élève à trente, formant un total de 6,300 francs.

Le marché de Corseil est à 51 fr. les 100 kilos

SPORT

Concours hippique

Le concours hippique de Bordeaux et du Sud-Ouest, pour se terminer le dimanche 16 février.

Les engagements (prix de classes) sont regis à la préfecture jusqu'au samedi 1er février.

Le nombre des prix s'élève à trente, formant un total de 6,300 francs.

Menaces allemandes

De M. Ernest Jucet, dans le *Petit Journal* :

Les forts que l'état-major allemand, sonné à Bâle, envoient toute la Suisse.

Les excellents voisins rappellent que l'artillerie 3 du traité de Paris, promulgué le 20 novembre 1815, nullement abrogé, revêt des signatures de la France et de la Prusse dont l'empereur allemand est l'héritier, content cette stipulation.

Les fortifications d'Huningay ayant été considérablement détruites pour la ville de Bâle, les hautes parties contrariantes, pour donner à la Confédération helvétique une nouvelle preuve de leur bienveillance et de leur solidité, sont convenues entre elles de faire démolir les fortifications d'Huningay; et le gouvernement français s'engage par la même motif à ne les rétablir dans aucun temps et à ne point les remplacer par d'autres fortifications à une distance moindre que trois lieues de la ville de Bâle.

En 1883, sur les représentations du gouvernement fédéral, le roître a renoncé aux ouvrages de mont Vouache compris dans la zone neutralisée de la Savoie. Pourquoi l'Allemagne ne respecterait-elle pas aussi la loi communale, la loi formelle, que la violation compromet tout l'équilibre européen?

Nous comprenons l'inquiétude de la république suisse. Toujours soucieuse de ses droits, elle connaît le danger de la tolérance pour un premier abus, vite suivi de beaucoup d'autres.

Elle a fait reculer l'Allemagne de Bismarck, lors de l'affaire Volgenut, l'hésitera-t-elle devant l'empereur de Guillaume II?

De toute, les projets de Berlin ne sont pas bons. L'incident du fôr de Tullingen est surtout grave pour qu'il semble se rattacher à un vaste travail d'assassinat. Correspondra-t-il à un double plan de campagne défensif du côté de l'Alsace, offensif du côté de la Lorraine? En tout cas, il est difficile d'ignorer que les approvisionnements de guerre, accumulés actuellement avec une extraordinaire rapidité dans les places de Metz et de Thionville indiquent une préoccupation pré-électrice.

Malgré son fort ordinaire pour la plus large publicité de ses discours, le Kaiser a recommandé le silence sur l'importante allusion par laquelle il a ouvert l'année 1902, en recevant ses maréchaux et ses généraux.

Bientôt les nefs, les chapelles, les tribunes ont été garnies d'un inonde de recouvrements.

Si le général André était capable d'abandonner son état de recueillissement plus profond.

Avant l'absente, M. l'abbé Cartan, curé de Saint-Jean, est arrivé à la chaire et a prononcé à la messe.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Avant l'absente, M. l'abbé Cartan, curé de Saint-Jean, est arrivé à la chaire et a prononcé à la messe.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requiescat a été chantée en fanfare, au milieu du recueillissement plus profond.

Le chanoine Gastaing officia. La messe de Requ

A TERME		Cours du jour	Cours précédent	
3 00		100 40	100 32	
3 00 amortissable		99 60	100 32	
3 1/2 00		105 15	107 10	
Espagne Extérieure		77 90	77 57	
Italie		101 15	101 10	
Portugal		27 27	27 32	
Turc		25 37	25 32	
Banque de France		3900	3900	
Crédit Foncier		726	724	
Crédit Lyonnais		1017	1015	
Comptoir d'Escompte		638	638	
Banque de Paris		540	540	
Banque ottomane		631	631	
Méridionaux		632	632	
Suez		3735	3738	
Gaz de Paris		830	830	
De la poste		1010	1010	
De Beers		1083	1081	
Goldfields		217	213 50	
East Rand		215 60	210 50	
Rand-Mines		285	281	
Sossenwicke (actions)		1950	1980	
Oural		121 3/4	121 3/4	
Banque de France esc. 30% avance, 312 1/2		25 10 1/2	25 12 1/2	
APRÈS BOURSE		100 60	100 60	
3 00		99 60	100 60	
3 00 amortissable		99 60	100 60	
3 1/2 00		105 15	107 10	
Espagne Extérieure		77 90	77 57	
Italie		101 15	101 10	
Portugal		27 27	27 32	
Turc		25 37	25 32	
Banque de France		3900	3900	
Crédit Foncier		726	724	
Crédit Lyonnais		1017	1015	
Comptoir d'Escompte		638	638	
Banque de Paris		540	540	
Banque ottomane		631	631	
Méridionaux		632	632	
Suez		3735	3738	
Gaz de Paris		830	830	
De la poste		1010	1010	
De Beers		1083	1081	
Goldfields		217	213 50	
East Rand		215 60	210 50	
Rand-Mines		285	281	
Sossenwicke (actions)		1950	1980	
Oural		121 3/4	121 3/4	
CHANGE		25 10 1/2	25 12 1/2	
Hambourg		121 3/4	121 3/4	
Londres (est.)		25 10 1/2	25 12 1/2	
Londres (chèque court)		25 12 1/2	25 12 1/2	
Madrid (papier long.)		309 1/2 a 220	309 1/2 a 220	
Madrid (papier)		309 1/2 a 220	309 1/2 a 220	

Pour paraître le 28 Février 1902

Annuaire Général
HÉRALDIQUE
(6^e ANNÉE)



J. WIGNOLLE, Directeur
31, rue Faidherbe, LILLE (Nord)

BUREAUX :

45, rue de Surenne, PARIS (VIII^e)
Il est le seul ouvrage de ce genre existant actuellement en France et contient toutes les informations nécessaires et détaillées sur les Maisons souveraines régnantes et non régnantes, les membres de l'Évêque Français et du Corps diplomatique, 25,000 familles nobles françaises (4,500 familles en noir et en couleurs, gravures, portraits, etc...).

Les renseignements sont regis jusqu'au 8 Février 1902.

PRIX DE L'OUVRAGE :
broché 20 fr.
Sur papier ordinaire 20
Sur papier japon numéroté, édition de luxe 60

Feuille légale du 11 janvier
Tribunal de commerce de
Bordeaux

Liquidations judiciaires
Loi du 4 mars 1889

Les créanciers du sieur Jean-Elias BLUN, limonadier à Bordeaux, sont invités à se réunir le vendredi 24 Janvier courant, à deux heures, pour la vérification de leurs créances, soit immédiatement, soit en deux séances, le lendemain, à deux heures, pour la remise des documents de leurs titres et bordereaux, sont invités à les déposer dans le débâti de quinzaine, au greffe ou dans les mains du liquidateur.

Les créanciers du sieur André BERNARD, fabricant de conserves à Bordeaux, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur.

Les créanciers du sieur Pierre BLANC, ancien entrepreneur de transports à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi, pour la remise des documents de leurs titres et bordereaux, sont invités à les déposer dans le débâti de quinzaine, au greffe ou dans les mains du liquidateur.

Les créanciers du sieur André BERNARD, fabricant de conserves à Bordeaux, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur.

Les créanciers du sieur Pierre BLANC, ancien entrepreneur de transports à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi, pour la remise des documents de leurs titres et bordereaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes à Bordeaux, sont invités à se réunir le jeudi 16 Janvier courant, à deux heures et demi.

Les créanciers du sieur André BERNARD, marchande de modes